
Erratum

Gouvernement du Québec

Décret 1478-2001, 12 décembre 2001

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 133^e année, numéro 52, 27 décembre 2001.

À la page 8858, le titre de la loi habilitante aurait dû se lire comme suit :

«Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9)».

37629